

Questions orales

Dans le cas du programme Accès-carrière, l'ennui ce ne sont pas les résultats, qui sont, soit dit en passant, excellents, mais c'est plutôt parce qu'il faut obtenir la collaboration du secteur privé. De nombreuses sociétés qui viennent tout juste de sortir de la récession—surtout les petites et moyennes entreprises—trouvent difficile de faire face aux frais généraux qu'entraîne la participation à ce programme. Je serai heureux de faire savoir au député le nombre de personnes que nous entendons placer, à moins qu'il ne désire attendre les audiences sur le budget des dépenses qui auront lieu mercredi et jeudi. Je pourrai alors, s'il le désire, lui donner certains chiffres.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. DANTZER—L'ÉTABLISSEMENT D'UN CENTRE DE RÉINSERTION SOCIALE À SQUAW VALLEY

M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition signée par 122 citoyens de la localité de Mabel Lake, près de Lumby, en Colombie-Britannique.

Ces gens s'opposent à l'établissement d'un centre de réinsertion sociale à Squaw Valley par la société John Howard, qui a l'appui de la direction du Service correctionnel du ministère fédéral du solliciteur général.

Au nom des pétitionnaires, je demande au gouvernement d'examiner sérieusement cette pétition.

* * *

LA FÊTE DU PATRIMOINE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Bill Yurko (Edmonton-Est) demande à présenter le projet de loi C-239, tendant à proclamer le premier lundi d'août «fête du Patrimoine».

M. le Président: La Chambre permet-elle au député de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Yurko: Monsieur le Président, ce projet de loi vise à désigner le premier lundi d'août comme fête nationale appelé «fête du Patrimoine», afin de donner ainsi à tous les Canadiens l'occasion d'exprimer leur joie et leur fierté de faire partie d'une nation multiculturelle.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. André Ouellet (ministre du Travail) demande à présenter le projet de loi intitulé «Loi modifiant le Code canadien du travail et la Loi sur l'administration financière».

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

AVIS D'ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-24 À L'ÉTAPE DE LA 2^E LECTURE

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je voudrais informer la Chambre que des consultations ont eu lieu entre les représentants des partis et qu'il n'a pas été possible de s'entendre aux termes des articles 80 et 81 du Règlement en ce qui a trait à l'attribution de temps pour l'étude à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-24, tendant à modifier la loi sur l'administration financière à l'égard des sociétés d'État et à modifier d'autres lois en conséquence. A la prochaine séance de la Chambre, je proposerai donc une motion aux termes de l'article 82 du Règlement en vue d'attribuer un jour de séance à cette étape de la deuxième lecture.

Des voix: Quelle honte!

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 422, 654, 686 et 787.

[Texte]

LE IRON MOUNTAIN CLUB DE MISSION (C.-B.)

Question n° 422—**M. St. Germain:**

1. Le *Iron Mountain Club* de Mission (C.-B.) a-t-il reçu de l'aide financière du gouvernement dans le cadre du programme RELAIS ou de tout autre programme et, le cas échéant, a) de combien, b) s'agissait-il (i) d'un prêt (ii) d'un prêt non remboursable (iii) d'une subvention?